



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 33

Mercredi 11 septembre 2019

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: CHF -80 le mm + TVA (63 mm de large).



Crémines

Déchets carnés

Le conseil communal informe les détenteurs d'animaux que les enlèvements à la ferme d'animaux morts, par l'entreprise spécialisée, seront désormais facturés directement au demandeur. De ce fait, les factures ne passeront plus par la commune.

Nous rappelons, ci-après, les horaires d'ouverture du centre de récupération des déchets carnés, rue de Soleure 20 à Moutier, où vous pouvez éliminer petits et grands animaux morts:

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi: 9h 30 à 11h 30 et 13h 30 à 15h

Samedi matin sur appel au 079 424 85 29 (J. Oppliger)

Dimanche soir sur appel au 076 405 02 67 (P. Tobler)

Crémines, le 11 septembre 2019

Le Conseil communal



Moutier

Avis de construction

**** annule et remplace les publications effectuées les 13 et 20 juin 2018 ****

Requérante: Tornos SA, Rue Industrielle 111, 2740 Moutier.

Auteur du projet: AV CONSTRUCTIONS SA, architecte, Murtenstrasse 17, 1797 Münschenwiler.

Emplacement: parcelle N° 3356, au lieu-dit: «Rue Industrielle 15», commune de Moutier.

Projet: construction d'un couvert sur les places de parc existantes.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Dérogations: art. 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 octobre 2019 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 septembre 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Ajanovic Amir et Elma, Champ-Fleuri 22, 2720 Tramelan et Ajanovic Amer, rue du 26 Mars 30, 2720 Tramelan

Auteur du projet: Geiser Philippe, 2735 Malleray

Emplacement: Parcelle N° 44, Rue du Nord 1

Projet: Transformation et aménagement de lucarnes en toiture; Pose d'une pompe à chaleur air-eau et de panneaux photovoltaïques en toiture; Construction d'un mur de soutènement au Nord

Zone: H3

Recensement architectural: Objet figurant dans l'ensemble bâti L

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 4 octobre 2019 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 4 septembre 2019

Services Techniques-Urbanisme



Belprahon

Feu d'artifice privé - Information à la population

Le Conseil communal a délivré une autorisation pour tirer un feu d'artifice dans le cadre d'une fête privée. Celui-ci sera tiré le samedi 14 septembre 2019, avant 22h, depuis le parking du terrain de football.

Belprahon, le 11 septembre 2019

Le Conseil communal



Grandval

Fermeture du secrétariat municipal

En raison d'un cours à l'extérieur, le secrétariat municipal sera fermé mercredi **18 septembre 2019**.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Grandval, le 11 septembre 2019

Le Conseil municipal



Loveresse

Elections communales du 17 novembre 2019

Les ayants droit de vote en matière communale sont convoqués le **dimanche 17 novembre 2019** de 10h à 11h au collège pour procéder par le système des urnes et le principe du vote majoritaire, à l'élection de trois membres du Conseil communal (période 2020-2023).

Les listes de candidats établies selon l'art. 82 du Règlement d'Organisation sont à déposer au Secrétariat communal jusqu'au **vendredi 4 octobre 2019 à 11h**. Des listes types sont à disposition au Secrétariat communal.

Loveresse, le 5 septembre 2019

Conseil communal



Court

Renouvellement de la mensuration officielle (lot 5)

Le bureau de géomètre Sigeom SA est mandaté pour réaliser les travaux de renouvellement de la mensuration officielle (lot 5) dans le périmètre situé dans les forêts et pâturages de Court (en dehors du village et du périmètre de l'amélioration foncière).

Pour cette raison, la commune informe que des équipes de mensuration (Sigeom SA) effectueront plusieurs visites sur le terrain et dans les propriétés dans le courant des deux prochaines années.

Court, le 11 septembre 2019

Municipalité de Court, administration municipale

Cueillette de champignons

Contrôles gratuits

Le Conseil municipal informe la population que le contrôle des champignons débutera le lundi 16 septembre et durera jusqu'au 20 octobre 2019, en fonction des pousses.

Ces contrôles gratuits auront lieu **tous les jours entre 18h et 19h** au Collège primaire, Avenue de la Liberté 1, à Moutier (salle N° 4, rez-de-chaussée).

Il n'y aura pas de contrôle à Moutier le week-end du 20 au 22 septembre 2019 en raison de l'exposition de champignons qui se tiendra à Tramelan à la salle de la Marelle. Il sera toutefois possible d'y faire contrôler ses champignons, le samedi de 12h à 22h et le dimanche de 10h à 17h.

Le contrôle est vivement recommandé au vu du nombre élevé de champignons toxiques.

Moutier, septembre 2019

Conseil municipal

Electricité - Ordonnances

Ordonnance pour le prix de l'énergie électrique / Ordonnance pour la rétribution de l'utilisation du réseau électrique / Ordonnance sur les taxes et redevances communales liées à la distribution d'électricité

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par le Législatif, le conseil municipal, dans sa séance du 3 septembre 2019, a modifié l'ordonnance pour le prix de l'énergie électrique, l'ordonnance pour la rétribution de l'utilisation du réseau électrique, ainsi que l'ordonnance sur les taxes et redevances communales liées à la distribution d'électricité avec entrée en vigueur au 1er janvier 2020.

Les documents peuvent être consultés à la Chancellerie municipale durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet www.moutier.ch.

En application des articles 92 et ss de la Loi sur les communes du 16 mars 1998, un recours en matière communale peut être formé contre ces ordonnances. Quiconque peut invoquer un intérêt public digne de protection, ainsi que toute personne jouissant du droit de vote dans la commune a qualité pour former un recours en matière communale. Celui-ci sera produit par écrit et adressé au Préfet du Jura bernois à 2608 Courtelary, dans les 30 jours à compter de la publication du présent avis. Il devra invoquer soit une constatation inexacte ou incomplète des faits ou d'autres violations de droit.

Moutier, le 3 septembre 2019

Conseil municipal

Commune bourgeoise Moutier

Avis à la population de Moutier et environs

Des travaux forestiers seront entrepris du 15 septembre au 15 décembre 2019. Durant cette période, les accès aux sentiers de la forêt des Golats, du Pavillon, du parcours VITA et d'une partie du parcours pédestre prévôtois (3xP) seront interdits.

Des panneaux d'information seront installés pour fermer les endroits dangereux, prière de vous y conformer et de les respecter impérativement.

Le Conseil de la commune bourgeoise de Moutier vous remercie de votre compréhension.

Moutier, le 6 septembre 2019

Le Conseil de Bourgeoisie

Bibliothèque municipale

Avis aux abonnés

En raison de travaux indispensables au système informatique, la bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 14 septembre 2019 toute la journée.

Nous vous remercions de votre compréhension

Moutier, septembre 2019

Les bibliothécaires



Perrefitte

Avis de construction

Maître d'ouvrage: PPE Orgerie 2k, p.a M. Lucio Cocciantelli, administrateur, Chemin de Graiterie 28, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 809, au lieu-dit: «Orgerie 2k», commune de Perrefitte

Projet: Pose de fenêtres alu pour fermer les balcons existants

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone: HA3

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 octobre 2019 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Perrefitte, le 4 septembre 2019

Le Conseil municipal

Communications du Conseil municipal

Révision de l'aménagement local

Par le biais de la FOADM du 14 août 2019 nous vous avons informé de l'ouverture de la procédure d'information à propos de la révision de l'aménagement local. Nous vous rappelons que les documents peuvent être consultés, durant les heures d'ouverture, à l'administration communale jusqu'au 18 septembre 2019. De plus, une séance d'information sera organisée, en présence des aménagistes en charge du dossier, le jeudi 12 septembre 2019 à la salle communale.

Perrefitte, le 11 septembre 2019

Le Conseil municipal



Petit-Val

Avis de construction

Requérant: Dubugnon Karim, Clos Eclairon 24, 2716 Sornetan

Emplacement: Clos Eclairon 24, Sornetan, parcelle N° 58, commune de Petit-Val

Projet: Installation photovoltaïque: production d'électricité pour l'habitation

Dimensions: selon plans déposés

Zone: Centre ancien

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation, objet C

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 3 octobre 2019 inclusivement** auprès de l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Souboz, le 4 septembre 2019

Secrétariat communal



Reconvilier

Nuisances sonores

Respect des heures de repos

La Police administrative de Reconvilier rappelle à la population les termes de l'article 38 du Règlement de police local, suite à une dégradation du respect des heures de repos.

«Entre 20h et 7h, ainsi qu'entre 12h15 et 13h30 les jours ouvrables, il est interdit de procéder à des travaux bruyants, de se comporter bruyamment ou de faire marcher des installations ou des outils bruyants» (tondeuses à gazon, machines, etc.).

Le non-respect desdites directives constituent une infraction à la Loi. Quiconque ne respecte pas cette disposition encourt le risque d'être verbalisé.

La Municipalité de Reconvilier remercie tout un chacun pour sa collaboration afin de garantir la quiétude de nos concitoyens.

Reconvilier, le 11 septembre 2019

Police administrative

Fermeture du point de collecte communal

Ouverture de la déchetterie Point Rouge

Le point de collecte communal (Rue du D' Tièche) est fermé définitivement.

Le Point Rouge, situé à la Rue du Moulin a réouvert ses portes et son accès est possible en achetant une vignette, certains déchets sont payants.

Pour les habitants de Reconvilier, la vignette «Point Rouge 2019» est prise en charge par la commune de Reconvilier, l'offre est limitée à une vignette par ménage.

Le Point Rouge est accessible du lundi au vendredi de 13h30 - 17h30 ainsi que le samedi de 9h - 12h.

Il est rappelé que la déchetterie Celtor SA sur le site Ronde-Sagne, Forêt de Chaindon, est ouverte au public tous les samedis matins, il est aussi possible d'y amener tout ses déchets et de déposer les objets encombrants et ce gratuitement.

Reconvilier, le 9 septembre 2019

Municipalité de Reconvilier



Roches

Modification du règlement d'organisation

L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne a, par décision du 28 août 2019, approuvé la modification de l'art.

1, al. 2 (suppression) du règlement d'organisation adoptée le 6 juin 2019 par l'assemblée communale en vertu de l'article 56 LCo.

Cette modification entre en vigueur immédiatement. Elle peut être consultée au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Roches, le 6 septembre 2019

Conseil communal



Saicourt

Informations communales

Fermeture du bureau municipal

Pour cause de formation, le bureau municipal sera fermé le mercredi 18 septembre 2019.

Permis de construire délivrés entre le 01.05.2019 et le 31.08.2019

Le Conseil municipal a octroyé les permis de construire suivants:

- Haussener Jean-Pierre pour la construction d'une piscine sur la parcelle N° 1017, Les Féverges 6, 2712 Le Fuet,
- Benmahmoud Mohsine pour l'aménagement d'une terrasse sur la parcelle N° 925, Bout de Bise 12, 2712 Le Fuet,
- Röthlisberger Jean-Paul pour l'aménagement d'une place de stationnement sur la parcelle N° 929 Les Vieux Chemins 11, 2712 Le Fuet,
- Nicolet Sylvie pour l'installation d'une pompe à chaleur sur la parcelle N° 962, Les Vieux Chemins 23, 2712 Le Fuet,
- Habegger Sandrine pour l'installation de panneaux thermiques sur la parcelle N° 959, Les Vieux Chemins 14, 2712 Le Fuet,
- Boss Frédéric et Premila pour la construction d'une maison familiale avec garage intégré et piscine extérieure sur la parcelle N° 1065, Les Ruaux 3, 2732 Saicourt,
- Gerber Stéphane pour la fermeture du carnotzet sur la parcelle N° 11, Clos du Verger 9a, 2732 Saicourt.

Soupe aux pois

La société Team Rupteur Point Mort organise le samedi 28 septembre 2019 à midi à la patinoire de Saicourt une soupe au pois pour toute la population. Il y aura la possibilité de la déguster sur place ou à l'emporter.

Le Fuet, le 11 septembre 2019

Conseil municipal



Valbirse

Avis de construction

Requérant: M^{me} Schenck Natacha, Pré Rond 6, 2735 Malleray, M. Dell'Anna Vito, Rue du Crêt 24, 2740 Moutier

Auteur du projet: M^{me} Schenck Natacha, Pré Rond 6, 2735 Malleray, M. Dell'Anna Vito, Rue du Crêt 24, 2740 Moutier

Propriétaire foncier: M^{me} Schenck Natacha, Pré Rond 6, 2735 Malleray, M. Dell'Anna Vito, Rue du Crêt 24, 2740 Moutier

Projet: pose de pavés avec centre filtrant sur accès en groise, sur la parcelle N° 212, Le Vélé 8, en zone H3 à Bévillard, commune de Valbirse

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans **jusqu'au 3 octobre 2019**. Les oppositions et réserves de droit dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 27 août 2019

Conseil communal de Valbirse

Avis de construction

Requérant: Monsieur Fritschi Pierre-André, Sous les Colons 3, 2735 Malleray

Auteur du projet: Renoconcept Sàrl, Ch. du Paradis 2, 2604 La Heutte

Propriétaire foncier: Monsieur Fritschi Pierre-André, Sous les Colons 3, 2735 Malleray

Projet: changer les anciennes fenêtres en bois brun par de nouvelles fenêtres en PVC blanc. Remplacer les volets verts par de nouveaux en alu de couleur anthracite, réfection de la façade couleur identique et changer la porte d'entrée anciennement en bois brun par une porte blanche en alu, à Sous les Colons 3, sur la parcelle N° 1524, en zone HA à Malleray, commune de Valbirse.

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans **jusqu'au 3 octobre 2019**. Les oppositions, réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 & 31 LC) dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 30 août 2019

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérant: Madame et Monsieur Sylvie et Hans Bexkens, Champ Pention 12, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Menuiserie Morand Sàrl, Rue Principale 43, 2735 Bévillard et Lack Cheminées SA, Chemin de la Foule 13, 2740 Moutier

Propriétaire foncier: Madame et Monsieur Sylvie et Hans Bexkens, Champ Pention 12, 2735 Bévillard

Projet: agrandissement de deux Velux et ajout d'un nouveau Velux. Installation d'un poêle à bois et canal de cheminée sur le bâtiment situé à Champ Pention 12, sur la parcelle N° 267, en zone H3 à Bévillard, commune de Valbirse

Recensement architectural: bâtiment digne de protection, objet C

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans **jusqu'au 3 octobre 2019**. Les oppositions, réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 & 31 LC) dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 30 août 2019

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérant: Monsieur Heimann Stéphane, Rue Aimé-Charpilloz 8, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Entreprise générale, Menuiserie Morand Sàrl, Rue Principale 43, 2735 Bévillard

Propriétaire foncier: Monsieur Heimann Stéphane, Rue Aimé-Charpilloz 8, 2735 Bévillard

Projet: démontage de la véranda à l'Est. Création de 2 balcons en bois côté Est. Isolation périphérique + lames (gris clair) pour façade de l'ancien agrandissement à l'Est. Modification de l'escalier extérieur côté Sud du bâtiment principal. Nouvelle peinture du bâtiment principal (gris). Création d'un couvert pour terrasse extérieure à l'Est et pose d'une porte-fenêtre pour accès à la terrasse Est, à la rue Aimé-Charpilloz 8, en zone Centre, sur la parcelle N° 238, à Bévillard, commune de Valbirse.

Dépôt public, au secrétariat communal, de la demande avec plans **jusqu'au 3 octobre 2019**. Les oppositions, réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 & 31 LC) dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'à cette date inclusivement.

Bévillard, le 30 août 2019

Commune mixte de Valbirse

Divers

Paroisse réformée de Moutier

Modification du règlement d'organisation (art 20) – Approbation selon l'article 56 de la loi sur les communes.

Par décision du 28 août 2019, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire a approuvé, en vertu de l'article 56 LCo, la modification de l'article 20 du règlement d'organisation, adoptée par l'assemblée de la paroisse réformée de Moutier du 24 juin 2019.

La modification entre en vigueur immédiatement. La modification du règlement est déposée au secrétariat de la paroisse où il peut être consulté durant les heures d'ouvertures.

Moutier, le 4 septembre 2019

Le Conseil de paroisse

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h

informations pratiques



Court

Municipalité de Court
Rue de la Valle 19
2738 Court

Tél.: 032 497 71 10
www.court.ch
contact@court.ch

Heures d'ouverture:
notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10h30 à 12h, le mardi après-midi de 15h30 à 18h30, le me et je après-midi de 15h30 à 17h.



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Tél.: 032 493 40 85
secretariat@eschert.ch
www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille
Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11h à 12h, pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone du secrétariat: 032 499 95 55
Natel pour les cartes journalières: 079 729 56 89
Courriel: secretariat@grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9h30 à 10h30
Jeudi soir de 18h à 19h30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17h à 19h

Site internet: www.grandval.ch

Calendrier des parutions 2019

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	43	39	23.10.2019	mercredi	49	45	04.12.2019	mercredi
38	34	18.09.2019	mercredi	44	40	30.10.2019	mercredi	50	46	11.12.2019	mercredi
39	35	25.09.2019	mercredi	45	41	06.11.2019	mercredi	51	47	18.12.2019	mercredi
40	36	02.10.2019	mercredi	46	42	13.11.2019	mercredi	52		25.12.2019	SUPPRIMÉ
41	37	09.10.2019	mercredi	47	43	20.11.2019	mercredi				
42	38	16.10.2019	mercredi	48	44	27.11.2019	mercredi				